

ACCUEIL DE LOISIRS

pour les communes de **Aubers, Fromelles,
Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes**

Aubers



Fromelles



Le Maisnil



Radinghem-
en-Weppes



Du 8 juillet au 27 août 2021



En raison du contexte sanitaire actuel et des différents arrêtés ministériels et préfectoraux, les planings d'animations, lieux d'accueil de vos enfants et procédures d'inscription pourraient être modifiés. Il en est de même pour les permanences d'inscriptions physiques qui seront maintenues pour que vous puissiez simplement payer en espèces, chèques, CESU etc.

ASSOCIATION RIGOLO COMME LA VIE
162 boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
03 28 33 32 08 - rclv.loisirs@rigoloccommelavie.fr



RigoLo
Comme
La Vie !

Des activités et des grandes animations auront lieu tous les jours.

Des activités exceptionnelles seront réalisées par des prestataires extérieurs.



LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE AUBERS, FROMELLES, LE MAISNIL ET RADINGHEM-EN-WEPPE

Les communes de AUBERS, FROMELLES, LE MAISNIL ET RADINGHEM-EN-WEPPE en partenariat avec Rigolo Comme La Vie, propose aux enfants scolarisés âgés de 3 à 15 ans, un accueil de loisirs du 8 juillet au 27 août 2021.

Votre accueil de loisirs c'est aussi pour l'enfant et le jeune :

- **Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes** pour développer ses talents
- **Des imaginaires et thématiques** adaptés favorisant l'aventure
- **Une expérience sociale** basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- **Une équipe d'animation formée** pour accueillir et accompagner des enfants et jeunes en situation de handicap.

LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS

	HORAIRES	LIEUX D'ACCUEIL	PLACES
Garderie matin	7h30 - 8h00 8h00 - 8h30		
Matin	accueil échelonné 8h30 - 9h00 9h00 - 12h00	RADINGHEM-EN-WEPPE : Ecole Etienne Pouille 7 rue de la Feterie, 59320 Radinghem-en-weppe	Juillet : 100 places
Repas	12h00 - 14h00		
Après-midi	accueil échelonné 13h30 - 14h00 14h00 - 17h00 départ échelonné 17h00 - 17h30	AUBERS : Ecole publique du bois Leval , 36 rue d'Houdringue, 59249 Aubers	Août : 50 places
Garderie soir	17h30 - 18h00 18h00 - 18h30		

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ une semaine avant le 1^{er} jour d'ouverture de l'accueil de loisirs. Vous trouverez également toutes les informations nécessaires quant aux conditions sanitaires et réglementaires liés au contexte actuel. Vos identifiants vous seront communiqués par mail.

INSCRIPTIONS

VOTRE ENFANT A DÉJÀ FREQUENTÉ L'ACCUEIL DE LOISIRS DES WEPES ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE

- Sur votre **portail Famille** :

1 Avant la période d'ouverture des réservations : mettre à jour vos informations et celles de votre enfant et vérifier qu'il n'y ait pas de facture en attente.

2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant sur votre compte.

OU

- A la **permanence**, aux dates d'ouverture

NOUVELLE INSCRIPTION

- Sur le **portail Famille** :

1 Avant la période d'ouverture des réservations : télécharger le dossier d'inscription à retourner à nos services pour la création de votre compte Famille (traité sous 2 semaines).

2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant depuis votre compte.

OU

- A la **permanence**, aux dates d'ouverture (pensez à vous munir des documents nécessaires).

Réservation à la semaine complète pour le centre et à l'unité pour les repas.

• **PERMANENCE D'INSCRIPTION EN LIGNE DU 19 MAI 2021 (9h00) AU 5 JUIN 2021 (17h00) SUR :**
<https://rcvlloisirs.portail-familles.net/>

• **PERMANENCES D'INSCRIPTION :**

- **LE MERCREDI 19 MAI 2021 DE 16H00 À 18H00 À RADINGHEM-EN-WEPES** (salle des associations)
- **LE SAMEDI 5 JUIN 2021 DE 10H00 À 12H00 À AUBERS** (Mairie)

LE DOSSIER SE COMPOSE DE

- La **fiche sanitaire** de liaison de l'enfant accompagnée de la photocopie de ses vaccins obligatoires.
- La **fiche des représentants légaux** de l'enfant et les différents formulaires d'autorisations et d'engagements.
- Une **attestation CAF** (de moins de 3 mois) faisant apparaître votre quotient familial. A défaut le tarif maximum sera appliqué.
- Votre **justificatif de domicile** ou celui des grands-parents (de moins de 3 mois) ou d'une attestation de scolarité sur la commune. A défaut le tarif extérieur sera appliqué.

Chaque année, tous les documents sont à actualiser sur votre portail famille avant l'inscription pour la valider.

Dans le cadre de la législation RGPD, les dossiers des enfants ne sont conservés qu'un an (mise à jour annuelle en début d'année civile).



RIGOLO COMME LA VIE se réserve le droit d'accepter les inscriptions hors délai en fonction des places disponibles. Les enfants extérieurs à la commune pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

ASSURANCE

Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur si votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs. Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation.

MODES DE RÈGLEMENT

- **En ligne** : par carte bancaire
- **A la permanence** : par chèque bancaire à l'ordre de Association Rigolo Comme La Vie (les paiements en plusieurs fois par chèque ne sont pas acceptés), Espèces, CESU et chèques vacances du montant exact de la facture (aucun avoir ne pourra être réalisé).

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (à régler sous 10 jours).

TARIFS

Les inscriptions se font obligatoirement pour des semaines entières et à l'unité pour les repas.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :

- **Hospitalisation** de l'enfant
- **Maladie supérieure à 3 jours calendaires** et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 5 jours suivant le 1er jour d'absence. La déduction intervenant le 4ème jour.
- **Fermeture exceptionnelle** de l'accueil de loisirs.
- En cas d'éviction de l'enfant décidée par le responsable

		de 0 à 500€	de 501 à 600€	de 601 à 750 €	de 751 à 915 €	de 916€ à plus
Semaine de 2 jours (uniquement pour la première semaine de juillet)	1 enfant	1,72 €	7,80 €	17,12 €	21,44 €	24,76 €
	2 enfants	3,44 €	15,60 €	34,24 €	42,88 €	49,52 €
	3 enfants	5,16 €	23,40 €	51,36 €	64,32 €	74,28 €
	4 enfants	6,88 €	31,20 €	68,48 €	85,76 €	99,04 €
	Extérieurs	33,48 €	33,88 €	34,28 €	34,72 €	35,12 €
Semaine de 4 jours (Uniquement valable pour la semaine du 14 juillet)	1 enfant	3,44 €	15,60 €	34,24 €	42,88 €	49,52 €
	2 enfants	6,88 €	31,20 €	68,48 €	85,76 €	99,04 €
	3 enfants	10,32 €	46,80 €	102,72 €	128,64 €	148,56 €
	4 enfants	13,76 €	62,40 €	136,96 €	171,52 €	198,08 €
	Extérieurs	66,96 €	67,76 €	68,56 €	69,44 €	70,24 €
Semaine de 5 jours	1 enfant	4,30 €	19,50 €	42,80 €	53,60 €	61,90 €
	2 enfants	8,60 €	39,00 €	85,60 €	107,20 €	123,80 €
	3 enfants	12,90 €	58,50 €	128,40 €	160,80 €	185,70 €
	4 enfants	17,20 €	78,00 €	171,20 €	214,40 €	247,60 €
	Extérieurs	83,70 €	84,70 €	85,70 €	86,80 €	87,80 €
Repas (unité) ¹		3,78€				
Garderie à la demi-heure le matin et le soir		0,53€				
Garderie à l'heure le matin et le soir		1,06€				

¹ Le prix du repas inclus l'accompagnement pédagogique à hauteur de 0,78 € par jour

Une réduction de 5% sera appliquée sur les tarifs (hors repas et garderie) si l'inscription est effectuée en ligne ou lors des permanences.

Pour bénéficier des tarifs communes, les familles devront justifier d'un des éléments suivants :

- Etre domicilié sur l'une des 4 communes partenaires (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une des écoles des 4 communes partenaires (attestation de scolarité)
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur une des 4 communes partenaires (justificatif de domicile)

Nos autres partenaires

